

# NUMERIQUE EN SANTE



ActExchange

## Télésanté et pratiques infirmières.



### **Le numérique en santé est devenu un vecteur d'amélioration de l'accès aux soins des patients**

Avec une diminution des hospitalisations évitables, la téléconsultation mise en exergue par la crise sanitaire début 2020 est une forme de consultation à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication digitale avec parfois un accompagnant infirmier au chevet du patient. La stratégie Nationale de déploiement du numérique avait créé le « télésoin » dans sa dernière loi de santé, celui-ci a été mis en pratique par les infirmiers dans la surveillance clinique des patients Covid dès mars 2020.

Ces pratiques instaurées dans la nécessité de l'urgence sanitaire sont à pérenniser dans la sécurisation des parcours.

C'est pourquoi l'évolution des compétences des professionnels de santé doit être accompagnée car la télésanté tend à modifier les relations avec les patients, les organisations de travail, la coordination entre professionnels et nécessite de nouveaux savoir-faire et savoir-être, y compris dans l'analyse des situations cliniques et la prise de décision.

La réalisation des actes de télésanté confronte les professionnels à de nouveaux enjeux liés aux dispositifs techniques, à la distance, à la multiplication des intervenants. Les professionnels et les patients peuvent aussi parfois avoir des craintes face au risque de déshumanisation de la relation médicale et de soins.

**Ce programme favorisera l'appropriation des bonnes pratiques par l'infirmier accompagnant, améliorera ses connaissances cliniques et éthique de cette nouvelle pratique du télésoin et contribuera ainsi à la qualité et à la sécurité des prises en charge.**

#### Public cible :

Infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux (IDEL) en exercice.

#### Prérequis : aucun

Nos formations sont accessibles aux personnes présentant un handicap.

#### Durée :

2 Jours de 9h-17h30

#### Format :

Classe virtuelle synchrone avec ZOOM, Emargement électronique certifié

#### Modalités :

Formation continue

#### Financements possibles :

ANDPC (Uniquement pour les IDEL conventionnés) avec une participation partielle au programme selon vos droits acquis et consommés (si c'est votre seule Formation suivie en 2025 alors vous percevrez 532 euros de l'ANDPC qui compensera votre reste à charge sur ce programme).

INDIVIDUEL, 700 euros déductibles de vos charges professionnelles. (En attente de la LOI de Finance pour le crédit d'impôt).

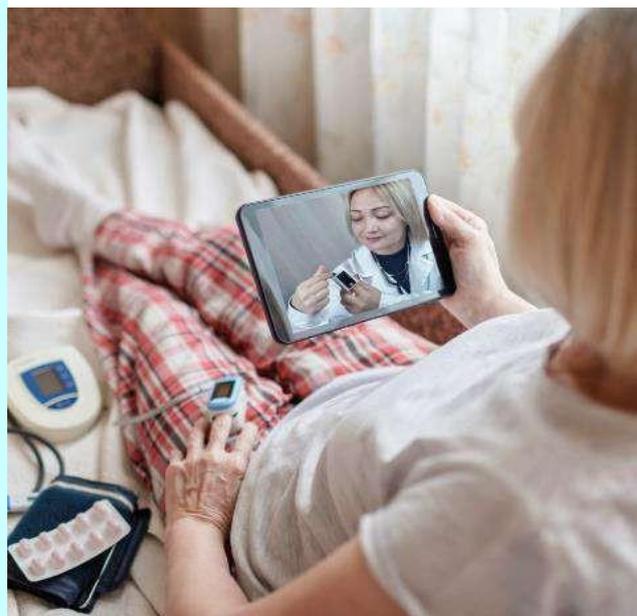
Susceptible d'être pris en charge partiellement par le FIF-PL. en fonction des budgets alloués à la profession pour 2025

#### Intervenants :

Infirmiers, expert de la thématique et de la pédagogie d'adultes

## Se former pour :

1. Comprendre les enjeux et les différentes formes de télémédecine et de télésoin dans le cadre de leur pratique.
2. Accéder aux données de santé en respectant les exigences légales, éthiques et professionnelles.
3. Concevoir et maintenir un environnement numérique de travail sécurisé.
4. Maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques de télésanté dans leur pratique professionnelle.
5. Utiliser les outils numériques de manière sécurisée pour interagir avec les patients et les autres acteurs du parcours de soins.
6. Appliquer les bonnes pratiques en matière de télésanté, notamment en lien avec les projets de soin, la gestion de la confidentialité et le respect du secret médical.



Dans un contexte où la transformation numérique du système de santé est essentielle pour offrir des soins de qualité, cette formation vous permettra de maîtriser les enjeux de la télémédecine, de la sécurité des données de santé et de l'accompagnement numérique des patients. En vous inscrivant, vous contribuerez à la révolution des pratiques de soins et à l'innovation thérapeutique, tout en vous assurant de respecter les normes éthiques et légales. Soyez à la pointe du numérique en santé !

**JUIN**

Lundi 16 et mardi 17 juin 2025

Lundi 23 et mardi 24 juin 2025